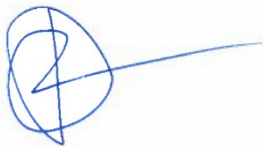


AVIS PUBLIC

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2022

Je, soussigné, Mathieu Robillard, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, donne avis public que le rapport financier et le rapport du vérificateur, pour l'exercice financier 2022, seront déposés lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le lundi 6 novembre 2023 à la salle du conseil au 241, rue Coutu à 20 h 00.

DONNÉ À SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE, ce trentième jour du mois d'octobre deux mille vingt-trois

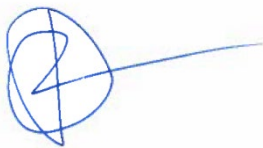


Mathieu Robillard
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant en deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil le cinquième jour du mois de juillet deux mille vingt-deux.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS



Mathieu Robillard
Directeur général